

## Apprêt Violet - VC180 4T181

### SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**NOM DU PRODUIT:** Apprêt Violet - VC180 4T181  
**UTILISATION DU PRODUIT:** Apprêt à faible teneur en COV pour tuyaux en plastique PVC  
**FOURNISSEUR:** IPS Corporation  
 777 McKay Road,  
 Pickering, Ontario L1W 3A3  
 Téléphone: 800 888-8312

**URGENCE:** Transport: CANUTEC, 1 (613) 996-6666 **Médical:** CANUTEC, 1 (613) 996-6666

### SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

**CLASSIFICATION DU SGH:** Classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Santé		Environnement	
Irritation de la peau:	Catégorie 2	Toxicité spécifique pour les organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Lésions oculaires graves	Catégorie 1		
Carcinogénéicité	Catégorie 2		
		Toxicité aiguë:	Aucune connue
		Toxicité chronique:	Aucune connue
		Physique	
		Liquide inflammable	Catégorie 2

ÉTIQUETTE SGH:



Termes d'avertissement: **DANGER**

#### Mentions de danger

H225: Liquide et vapeurs très inflammables  
 H302 : Nocif en cas d'ingestion  
 H313 + H315: Peut être nocif par contact avec la peau. Provoque des irritations cutanées  
 H318 + H319: Provoque de graves lésions oculaires. Provoque une irritation grave des yeux  
 H332: Nocif en cas d'inhalation  
 H335: Peut causer une irritation respiratoire  
 H336: Risque de somnolence et d'étourdissements  
 H351: Susceptible de provoquer le cancer

#### Conseils de prudence

P201 : Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation  
 P202 : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité.  
 P210: Tenir loin de la chaleur/des étincelles/de la flamme nue/des surfaces chaudes – Ne pas fumer  
 P233 + P403: Garder le récipient bien fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé.  
 P240 + P241: Bien fixer, mettre à la terre récipients et récepteurs. Utiliser un équipement antidéflagrant.  
 P242 + P243: Utilisez des outils anti-étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.  
 P261: Éviter l'inhalation des poussières/fumée/gaz/buines/vapeurs/vaporisations  
 P501: Éliminer le contenu ou le récipient dans un centre d'élimination des déchets approuvé.

#### Réponse

P301+310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
 P331: Ne pas faire vomir.  
 P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou sous la douche).  
 P304+340: EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais, la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.  
 P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à porter. Poursuivre le rinçage.  
 P308+313: Si exposé ou concerné : Consulter un médecin.

Pourcentage d'ingrédients dont la toxicité cutanée aiguë est inconnue : 0%

Les vapeurs peuvent former des peroxydes explosifs

### SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

	CAS	EINECS	REACH	CONCENTRATION
			Numéro d'inscription	% en poids
Tétrahydrofuranne (THF)	109-99-9	203-726-8	01-2119444314-46-0000	40 - 50
Méthyléthylcétone (MEC)	76-93-3	201-159-0	01-2119457290-43-0000	20 - 30
Cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	01-2119453616-35-0000	10 - 20
Acétone	67-64-1	200-662-2	01-2119471330-49-0000	5 - 10

Tous les constituants de ce produit adhésif sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques gérées par l'Agence de Protection Environnementale des États-Unis (US EPA), ou sont exemptés de cette liste.  
 \*Indique que ce produit chimique est soumis aux exigences de déclaration de la section 313 de la loi de 1986 sur la planification d'urgence et le droit à l'information de la communauté (40CFR372).  
 # indique que ce produit chimique se trouve sur la liste des produits chimiques de la Proposition 65, connus par l'État de Californie de causer le cancer et des effets toxiques pour la reproduction.

### SECTION 4 - MESURES DE PREMIERS SECOURS

**Contact avec les yeux:** Rincez les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes et consultez un médecin immédiatement.  
**Contact avec la peau:** Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation, consultez un médecin.  
**Inhalation:** Retirez (le patient) à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Consultez un médecin.  
**Ingestion:** Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche si la personne n'est pas rapidement connue ou si elle est inconsciente ou convulsifs. Ne pas faire vomir.  
 Si des vomissements se produisent naturellement, allongez-vous sur le côté en position de récupération. Rincer de nouveau la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

### SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés:** Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse appropriée.  
**Moyens d'extinction inappropriés:** Jet d'eau ou pulvérisation d'eau.  
**Risques d'exposition:** Inhalation et contact cutané.  
**Produits de combustion:** Oxydes de carbone et de fumée.  
**Risques particuliers d'incendie et d'explosion:** Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à température ambiante. Peut dégager une vapeur qui peut former un mélange explosif en air. Peut s'enflammer par décharge statique. Peut parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et retourner rapidement à une fuite ou à un contenant ouvert. Peut s'accumuler en quantités dangereuses dans les zones basses, en particulier à l'intérieur des espaces confinés, ce qui peut entraîner un risque.  
**Protection pour les pompiers:** Evacuer la zone. Combattre le feu à une distance de sécurité ou dans un endroit protégé. Pour un feu massif, évacuez immédiatement la zone et utilisez des supports à tuyaux autonomes ou des lances à régulation. Avant l'entrée, en particulier dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié pour vérifier: un atmosphère inflammable ou explosive. Un vêtement de protection chimique (par exemple un vêtement anti-éclaboussures de protection chimique) et un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive peuvent être nécessaires.

### SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles:** Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Assurer une ventilation suffisante, utiliser un système de ventilation par aspiration antidéflagrant ou porter un équipement de protection respiratoire approprié. Éviter le contact avec la peau ou les yeux (voir section 8).  
**Précautions environnementales:** Éviter que les produits ou les liquides contaminés par ce produit ne puissent pénétrer les égouts, les fuites, le sol ou les cours d'eau libre.  
**Méthodes de nettoyage:** Contenir la dispersion en utilisant un matériau incombustible tel que la vermiculite, la terre ou le sable. Placer l'absorbant utilisé dans un endroit ou récipient approprié, couvert et étiqueté pour l'élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé.  
**Matières à éviter au nettoyage:** Contenants en aluminium ou en plastique. Ne pas utiliser d'absorbants.

### SECTION 7 - MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Effectuer la liaison électrique et la mise à terre de l'équipement. Les pinces pour la mise à terre doivent entrer en contact avec du métal nu. Utilisez des outils anti-étincelles. Se laver les mains soigneusement après avoir manipulé ce produit. Ne pas fumer. Évitez de respirer dans ce produit. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas avaler. Éviter l'exposition pendant la grossesse et pendant l'allaitement. Utiliser uniquement lorsque la ventilation est suffisante. Évitez de générer des vapeurs ou des brouillards.  
**Entreposage:** Garder l'aire d'entreposage à l'écart des aires de travail peuplées. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin des matières incompatibles et toute source d'inflammation. Les ventilateurs de ventilation et l'équipement électrique ne doivent pas produire d'étincelles. Suivre toutes les précautions indiquées sur l'étiquette du contenant, les fiches de données et la documentation sur la colle à solvant.  
**ATTENTION:** Les récipients vides peuvent contenir des résidus dangereux et des vapeurs explosives. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas couper, percer ou souder près de ce contenant. Suivre l'avertissement sur l'étiquette jusqu'à ce que le contenant soit complètement nettoyé ou détruit.

### SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

LIMITES D'EXPOSITION:	Composant	ACGIH	ACGIH	OSHA	Ontario	Ontario	CAL/OSHA	Plafond CAL/OSHA	CAL/OSHA
		8 hr-TLV	15 min-STEL	8 hr-PEL	OEL-TWA	/ Plafond	8 hr-PEL		15 Min-STEL
	Tétrahydrofuranne (THF)	50 ppm	100 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	250 ppm
	Méthyléthylcétone (MEC)	200 ppm	300 ppm	200 ppm	N/E	N/E	200 ppm	N/E	300 ppm
	Cyclohexanone	20 ppm	50 ppm	50 ppm	N/E	N/E	25 ppm	N/E	N/E
	Acétone	250 ppm	500 ppm	1000 ppm	N/E	N/E	500 ppm	3000 ppm	750 ppm

**Contrôles techniques:** Si la ventilation générale n'est pas suffisante pour contrôler la quantité d'air dans l'air, utiliser une ventilation par aspiration locale. Utiliser des systèmes de ventilation sans étincelles, homologués les équipements antidéflagrants et les systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et stocké.  
**Contrôle des décharges d'électricité statique** ce qui comprend la mise à la terre de l'équipement. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail en cas de risque de contact ou d'éclaboussures.  
**Surveillance:** Maintenez la concentration des contaminants dans l'air sous les limites d'exposition dans la zone de travail.  
**Équipement de protection individuelle (ÉPI):**  
**Protection des yeux:** Évitez tout contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures, un écran facial, des lunettes de sécurité avec protections frontales et protections latérales, etc., comme cela peut être approprié pour l'exposition.  
**Protection de la peau:** Empêchez le contact avec la peau autant que possible. Les gants en caoutchouc butyle doivent être utilisés pour une immersion fréquente. L'utilisation de gants résistants aux solvants ou d'une crème protectrice résistante aux solvants devrait offrir une protection adéquate lorsque des applications, des pratiques et des procédures de collage normales sont utilisées pour réaliser des liaisons structurelles.  
**Protection respiratoire:** Prévenez l'inhalation des solvants. Utilisez dans une pièce bien ventilée. Ouvrez les portes et/ou les fenêtres pour assurer le flux d'air et les changements d'air. Utilisez une ventilation aspirante locale pour éliminer les contaminants en suspension dans l'air de la zone de respiration des employés et pour maintenir les contaminants sous les niveaux indiqués ci-dessus. Avec utilisation normale, la valeur limite d'exposition ne sera généralement pas atteinte. Lorsque les limites sont atteintes, utilisez un équipement de protection respiratoire.

**Apprêt Violet - VC180 4T181**
**SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES**

<b>Apparence:</b>	Liquide rouge - violet transparent	<b>État physique:</b>	Liquide
<b>Odeur:</b>	Éthéré (Tétrahydrofurane)	<b>Seuil d'odeur:</b>	7,3 - 10,2 ppm (THF)
<b>pH:</b>	Sans objet	<b>Pourcentage de matières volatiles par volume:</b>	100%
<b>Point de fusion/congélation:</b>	-47 °C (-53 °F) (estimé) (Cyclohexanone) (congélation)	<b>Gamme d'ébullition:</b>	56,2-66,0 °C (133,2-150,8 °F) (estimé)
<b>Point d'ébullition initial/plage d'ébullition initiale:</b>	56,2 - 66,0 °C (133,2 - 150,8 °F) (estimé)	<b>Taux d'évaporation:</b>	8 (estimé) (acétate de n-butyle = 1)
<b>Point d'ignition:</b>	-18 °C (0 °F) (vase clos) (Acétone)	<b>Inflammabilité:</b>	Catégorie 2
<b>Densité spécifique:</b>	0,860 à 20 °C	<b>Limites d'inflammabilité:</b>	<b>LEL:</b> 1,8%, basé sur le THF <b>UEL:</b> 11,8% basé sur le THF
<b>Solubilité:</b>	Légèrement soluble dans l'eau; Très soluble dans les solvants organiques communs.	<b>Pression de vapeur:</b>	185,3 mm Hg (24,7 kPa) @ 20 °C Acétone
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau:</b>	Sans objet	<b>Densité de vapeur:</b>	2,00 - 3,38 (Air = 1)
<b>Temp. d'auto-inflammation:</b>	Sans objet	<b>Autres données:</b>	<b>Viscosité:</b> Indisponible
<b>Temp. de décomposition:</b>	Sans objet		
<b>Teneur en COV :</b>	Lorsqu'il est appliqué selon les directives, selon la règle 1168 du SCAQMD, la méthode d'essai 316A, la teneur en COV est: s 550 g/l.		

**SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité chimique:</b>	Normalement stable.
<b>Réactivité:</b>	TFC-Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aucune en utilisation normale. Lorsqu'il est obligé de brûler, ce produit dégage des oxydes de carbone et de la fumée.
<b>Conditions à éviter:</b>	Hautes températures. Flamme nue, étincelles, décharge statique, chaleur et autres sources d'inflammation.
<b>Matières incompatibles:</b>	Agents oxydants (par exemple peroxydes).

**SECTION 11 - RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

<b>Voies d'exposition probables:</b>	Inhalation, contact avec les yeux et la peau
<b>Symptômes et effets aigus:</b>	
<b>Inhalation:</b>	Une surexposition grave peut provoquer des nausées, des étourdissements, des maux de tête. Peut causer la somnolence, l'irritation des yeux et des voies nasales.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Vapeurs légèrement inconfortables. Le contact avec les yeux peut entraîner une irritation oculaire grave et des lésions oculaires avec inflammation cornéenne ou conjonctivale.
<b>Contact avec la peau:</b>	Le contact avec un liquide peut éliminer les huiles naturelles de la peau et provoquer une irritation cutanée modérée à sévère. Une dermatite peut survenir lors d'un contact prolongé.
<b>Ingestion:</b>	La déglutition peut causer des nausées, des vomissements, de la diarrhée et une perte de conscience.
<b>Effets chroniques (à long terme):</b>	(THF) Catégorie 2 Cancérogène (MEC) Il a été démontré qu'une exposition chronique de faible intensité entraîne une diminution de la mémoire et une atteinte du système nerveux central.
<b>Dangers pour la santé non classés ailleurs:</b>	Ce produit peut causer un dégraissage et une irritation de la peau (dermatite) lors d'un contact prolongé ou répété.

Toxicité:	LD <sub>50</sub>	LC <sub>50</sub>	Organes cibles
Tétrahydrofurane (THF)	Orale: 2842 mg/kg (rat), cutanée: > 2.000 mg/kg (rat)	Inhalation: 3 hrs. 21.000 mg/m <sup>3</sup> (rat)	STOT SE3
Méthyléthylcétone (MEC)	Orale: 2737 mg/kg (rat), cutanée: 6480 mg/kg (lapin)	Inhalation 8 hrs. 23.500 mg/m <sup>3</sup> (rat)	STOT SE3
Cyclohexanone	Orale: 1535 mg/kg (rat), cutanée: 948 mg/kg (lapin)	Inhalation 4 hrs. 8.000 PPM (rat)	Non établi
Acétone	Orale: 5800 mg/kg (rat), cutanée: 20000 mg/kg (lapin)	Inhalation 50.100 mg/m <sup>3</sup> (rat)	STOT SE3

**Toxicité aiguë:**

Méthyléthylcétone (MEC)	Toxicité aiguë (orale): Aucun	Toxicité aiguë (cutanée): Aucun	Toxicité aiguë (par inhalation): Aucun
-------------------------	-------------------------------	---------------------------------	--

**Toxicité de l'exposition cible spécifique (exposition unique) Inhalation:** Catégorie 3

**Toxicité de l'exposition cible spécifique (exposition répétée):** Sans objet

Effets sur la reproduction	Téragénicité	Mutagénicité	Embryotoxicité	Sensibilisation au produit	Produits synergiques
Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi	Non établi
<b>Carcinogénicité</b>	(THF) Catégorie 2				

**SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**

Écotoxicité:	LC50 Poisson	EC50 crustacés	ErC50 Algues
<b>Toxicité aquatique aiguë</b>	Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures	Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures	Desmodesmus subspicatus (algues); 72 heures; statique
Tétrahydrofurane	2160 mg/L	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Méthyléthylcétone (MEC)	3200 mg/L	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Cyclohexanone	> 100 mg/L	> 100 mg/L	> 100 mg/L
Acétone	Pas de données disponibles	7630	Pas de données disponibles
<b>Mobilité dans le sol:</b>	S'il est rejeté dans l'environnement, ce produit peut se déplacer rapidement dans le sol.		
<b>Dégradabilité:</b>	Ne se dégrade pas rapidement selon les données quantitatives. (Tétrahydrofurane)		
<b>Bioaccumulation:</b>	Ce produit et ses produits de dégradation ne sont pas reconnus pour être bioaccumulables.		

**SECTION 13 - ASPECTS À ENVISAGER EN CAS D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Éliminer les déchets et les récipients conformément aux règlements fédéraux, provinciaux, d'État et locaux applicables. Consulter un expert en élimination.

**SECTION 14 - DONNÉES SUR LE TRANSPORT**

<b>Désignation officielle de transport:</b>	Liquide inflammable, n.s.a. (acétone, tétrahydrofurane)
<b>Classe de danger:</b>	3
<b>Risque secondaire:</b>	Aucun
<b>Numéro d'identification:</b>	UN 1993
<b>Groupe d'emballage:</b>	PG II
<b>Étiquette requise:</b>	Liquide inflammable Classe 3
<b>Polluant marin:</b>	NON
<b>Précautions spéciales:</b>	Sans objet
<b>EXCEPTION pour transport terrestre</b>	
<b>Quantité limitée du Ministère des Transports (DOT):</b>	Jusqu'à 1L par emballage intérieur, 30 kg de poids brut par colis.
<b>Produits de consommation:</b>	Selon l'emballage, ces quantités peuvent être qualifiées selon le DOT comme «ORM-D»
<b>Transport en vrac Conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au recueil IBC:</b>	Sans objet
<b>INFORMATION SUR LE TMD (transport des marchandises dangereuses)</b>	
<b>CLASSE DE TMD:</b>	LIQUIDE INFLAMMABLE 3
<b>NOM D'EXPÉDITION:</b>	Liquide inflammable, n.s.a. (Acétone, tétrahydrofurane)
<b>NUMÉRO UN/GROUPE D'EMBALLAGE:</b>	UN 1993, PG II

**SECTION 15 - DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION**

<b>Information de précaution sur l'étiquette:</b>	Très inflammable, irritant, Carc. Cat. 2	Liste des ingrédients: États-Unis TSCA, Europe EINECS, LIS Canada, Australie
<b>Symboles:</b>	F, Xi	AICS, Corée ECL/TCCL, Japon MITI (ENCS)
<b>Phrases de risque:</b>	R11: Extrêmement inflammable. R20: Nocif par inhalation. R36/37: Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.	R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R67: Les vapeurs peuvent causer de la somnolence et des vertiges
<b>Phrases de sécurité:</b>	S9: Conservez le récipient dans un endroit bien ventilé. S16: Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Ne pas fumer. S25: Éviter tout contact du produit avec les yeux.	S26: En cas de contact avec les yeux, lavez immédiatement et abondamment avec de l'eau et consultez un avis médical. S33: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. S46: En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
<b>Déclaration de conformité:</b>	La présente Fiche a été préparée de manière à être conforme à la:	<b>Liste intérieure des substances (LIS) / Liste extérieure des substances (LES)</b> Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.
<i>Norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200) US OSHA (Rev 2012).</i>		
<i>Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) du Canada 2015</i>		

**SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

<b>Information sur les spécifications:</b>		
<b>Service ayant émis le fiche de données de sécurité:</b>	IPS, Affaires environnementales, de l'hygiène et de la sécurité	Tous les ingrédients sont conformes aux exigences de la directive européenne relative à la réduction des substances dangereuses (RoHS).
<b>Courriel électronique:</b>	<EHSinfo@ipscorp.com>	
<b>Formation nécessaire:</b>	Oui, formation aux pratiques et procédures contenues dans la documentation sur les produits.	
<b>Date de réédition/raison de la réédition:</b>	12-31-2019/Format standard du SGH mis à jour	
<b>Utilisation prévue du produit:</b>	Apprêt pour tuyaux en plastique PVC	

Ce produit a été préparé à être utilisé par des personnes qualifiées à leurs propres risques et périls. Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données considérées exactes en fonction de l'état actuel de nos connaissances et expériences. Cependant, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats à obtenir de leur utilisation.